



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 362 · Avril 2024

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	<i>Recteur</i>	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	<i>Chapelain</i>	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	<i>Chapelain</i>	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	<i>Séminariste</i>	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

« Le sacerdoce, c'est l'amour du Cœur de Jésus »

Telle est la formule utilisée par le saint curé d'Ars pour parler du sacrement de l'Ordre. Quelle puissance !

L'amour du Cœur de Jésus étant infini, nous pouvons dire que le sacerdoce c'est le cadeau de l'amour infini du Cœur de Jésus pour chacun de nous. Pour le comprendre un peu, il faut imaginer le monde et l'Église sans le sacerdoce. S'il n'y avait plus d'évêques et de prêtres : que deviendrait le monde ?

Sans le prêtre pas d'eucharistie : pas de Messe, pas de Communion eucharistique. Plus de présence réelle de Jésus sur la terre. Or l'absence de Dieu cela s'appelle l'enfer... Sans le sacerdoce, c'est donc, sous un certain rapport, l'enfer sur la terre.

Sans le prêtre pas d'application des fruits de la croix. C'est ce que le saint curé d'Ars a voulu exprimer dans cette formule lapidaire : « Sans le prêtre, la mort et la passion de Notre-Seigneur ne serviraient de rien ... C'est le prêtre qui continue l'œuvre de Rédemption sur la terre ». C'est effectivement le prêtre qui est l'instrument par lequel Jésus donne la vie de la grâce et sauve les personnes humaines dans le temps et dans l'espace. Sans l'évêque ou le prêtre, pas de sacrement des malades. Pas de sacrement de la confirmation. Pas de sacrement de pénitence et de réconciliation.

Les catholiques japonais ont connu cette privation et ils l'ont vécu héroïquement après la persécution de Nagasaki à la fin du 16ème siècle : 150 années de vie chrétienne sans prêtre. Ces catholiques laïcs ont baptisé, ils ont catéchisé, ils se sont mariés devant témoins, ils ont transmis la foi qu'ils avaient reçue à leurs enfants. Mais quelle joie lorsque de nouveaux missionnaires, prêtres, ont pu à nouveau revenir sur leurs terres ! Quelle exultation de pouvoir à nouveau recevoir tous les sacrements du Christ pour aller au ciel !

Un peuple de fidèles qui a la foi ne peut pas se passer du sacerdoce ministériel. C'est un peuple qui a compris, comme le disait encore le saint curé d'Ars que « le prêtre n'est pas prêtre pour lui, il est pour vous ».

Textes à méditer en lien avec l'édito

La Parole de Dieu

« Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur » (Jr 3,15).

« La parole du Seigneur me fut adressée : "Avant que tu ne sois formé dans le sein de ta mère, je te connaissais, avant que tu ne sortes à la lumière, je t'avais consacré; je t'ai établi prophète des nations" » (Jr 1, 4-5).

« Il leur dit : "Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes". Et eux, aussitôt, ayant laissé leurs filets, le suivirent » (Mt 4, 19-20).

Le Magistère de l'Église

CEC 1534 Deux sacrements, l'Ordre et le Mariage, sont ordonnés au salut d'autrui. S'ils contribuent également au salut personnel, c'est à travers le service des autres qu'ils le font. Ils confèrent une mission particulière dans l'Église et servent à l'édification du peuple de Dieu.

CEC 1536 L'Ordre est le sacrement grâce auquel la mission confiée par le Christ à ses Apôtres continue à être exercée dans l'Église jusqu'à la fin des temps : il est donc le sacrement du ministère apostolique. Il comporte trois degrés : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat.

CEC 1545 Le sacrifice rédempteur du Christ est unique, accompli une fois pour toutes. Et pourtant, il est rendu présent dans le sacrifice eucharistique de l'Église. Il en est de même de l'unique sacerdoce du Christ : il est rendu présent par le sacerdoce ministériel sans que soit diminuée l'unicité du sacerdoce du Christ : " Aussi le Christ est-Il le seul vrai prêtre,

La jalousie des laïcs vis-à-vis des prêtres, la lutte pour exercer des pouvoirs dans l'Église, manifeste en réalité une perte de foi. Il n'y a qu'un peuple déboussolé et mondain pour jalouser le pouvoir donné par le Christ à ses Apôtres, à leurs successeurs (les évêques), et aux collaborateurs des évêques que sont les prêtres. Malheur aux laïcs qui veulent se passer des prêtres ! « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre : on y adorera les bêtes » et on s'y damnera à la pelle.

Les fidèles laïcs remplis de foi prient le Maître de la moisson afin d'avoir de nombreuses vocations sacerdotales dans leur pays et dans leur diocèse (cf. Mt 9, 38). Y compris des prêtres dans leur propre famille.

Personne ne peut s'arroger le droit de devenir prêtre. C'est une vocation : un appel de Dieu qu'un garçon perçoit et que l'Église authentifie après un long discernement. « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, dit Jésus, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et portiez du fruit et que votre fruit demeure » (Jn 15, 16).

Jésus « appela ceux qu'il voulait et ils vinrent à lui » (Mc 3, 13). Si la réponse à l'appel divin est personnelle, la responsabilité de demander les prêtres dont nous avons tant besoin est collective : elle concerne tous les baptisés.

Le souci de la sainteté des prêtres devrait aussi être partagé par tous. Prions-nous suffisamment pour la persévérance et la sainteté des évêques et des prêtres ? Faisons-nous attention à leur équilibre humain et spirituel ?

Demandons l'intercession de la Vierge Marie auprès de Jésus pour obtenir de nombreuses et saintes vocations sacerdotales.

Abbé Laurent Spriet +

les autres n'étant que ses ministres " (S. Thomas d'Aquin, Hebr. 7, 4).

CEC 1546 Le Christ, grand prêtre et unique médiateur, a fait de l'Église " un Royaume de prêtres pour son Dieu et Père " (Ap 1, 6 ; cf. Ap 5, 9-10 ; 1 P 2, 5. 9). Toute la communauté des croyants est, comme telle, sacerdotale. Les fidèles exercent leur sacerdoce baptismal à travers leur participation, chacun selon sa vocation propre, à la mission du Christ, Prêtre, Prophète et Roi. C'est par les sacrements du Baptême et de la Confirmation que les fidèles sont " consacrés pour être ... un sacerdoce saint " (LG 10).

CEC 1547 Le sacerdoce ministériel ou hiérarchique des évêques et des prêtres, et le sacerdoce commun de tous les fidèles, bien que " l'un et l'autre, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ " (LG 10), différent cependant essentiellement, tout en étant " ordonnés l'un à l'autre " (LG 10). En quel sens ? Alors que le sacerdoce commun des fidèles se réalise dans le déploiement de la grâce baptismale, vie de foi, d'espérance et de charité, vie selon l'Esprit, le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, il est relatif au déploiement de la grâce baptismale de tous les chrétiens. Il est un des moyens par lesquels le Christ ne cesse de construire et de conduire son Église. C'est pour cela qu'il est transmis par un sacrement propre, le sacrement de l'Ordre.

CEC 1548 Dans le service ecclésial du ministre ordonné, c'est le Christ lui-même qui est présent à son Église en tant que Tête de son corps, Pasteur de son troupeau, grand prêtre du sacrifice rédempteur, Maître de la Vérité. C'est ce que l'Église exprime en disant que le prêtre, en vertu du sacrement de l'Ordre, agit *in persona Christi Capitis* [dans la Personne du Christ Tête de l'Église].

CEC 1549 Par le ministère ordonné, spécialement des évêques et des prêtres, la présence du Christ comme chef de l'Église, est rendue visible au milieu de la communauté

des croyants (cf. LG 21). Selon la belle expression de S. Ignace d'Antioche, l'évêque est *typos tou Patros*, il est comme l'image vivante de Dieu le Père (Trall. 3, 1 ; cf. Magn. 6, 1).

CEC 1550 Cette présence du Christ dans le ministre ne doit pas être comprise comme si celui-ci était prémuni contre toutes les faiblesses humaines, l'esprit de domination, les erreurs, voire le péché. La force de l'Esprit Saint ne garantit pas de la même manière tous les actes des ministres. Tandis que dans les sacrements cette garantie est donnée, de sorte que même le péché du ministre ne peut empêcher le fruit de grâce, il existe beaucoup d'autres actes où l'empreinte humaine du ministre laisse des traces qui ne sont pas toujours le signe de la fidélité à l'Évangile, et qui peuvent nuire par conséquent à la fécondité apostolique de l'Église.

CEC 1551 Ce sacerdoce est *ministériel*. " Cette charge, confiée par le Seigneur aux pasteurs de son peuple, est un véritable service " (LG 24). Il est entièrement référé au Christ et aux hommes. Il dépend entièrement du Christ et de son sacerdoce unique, et il a été institué en faveur des hommes et de la communauté de l'Église. Le sacrement de l'Ordre communique " un pouvoir sacré ", qui n'est autre que celui du Christ. L'exercice de cette autorité doit donc se mesurer d'après le modèle du Christ qui par amour s'est fait le dernier et le serviteur de tous (cf. Mc 10, 43-45 ; 1 P 5, 3). " Le Seigneur a dit clairement que le soin apporté à son troupeau était une preuve d'amour pour Lui " (S. Jean Chrysostome, sac. 2, 4 : PG 48, 635 D ; cf. Jn 21, 15-17).

1557 Le deuxième Concile du Vatican " enseigne que, par la consécration épiscopale, est conférée la plénitude du sacrement de l'Ordre, que la coutume liturgique de l'Église et la voix des saints Pères désignent en effet sous le nom de sacerdoce suprême, de réalité totale (*summa*) du ministère sacré " (Ibid.).

1562 " Le Christ, que le Père a consacré et envoyé dans le monde, a, par les apôtres, fait leurs successeurs, c'est-à-dire les évêques,

participants de sa consécration et de sa mission. A leur tour, les évêques ont légitimement transmis, à divers membres de l'Église, et suivant des degrés divers, la charge de leur ministère " (LG 28). " Leur fonction ministérielle a été transmise aux prêtres à un degré subordonné : ceux-ci sont établis dans l'Ordre du presbytérat pour être les coopérateurs de l'Ordre épiscopal dans l'accomplissement de la mission apostolique confiée par le Christ " (PO 2).

1563 " La fonction des prêtres, en tant qu'elle est unie à l'Ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Corps. C'est pourquoi le sacerdoce des prêtres, s'il suppose les sacrements de l'initiation chrétienne, est cependant conféré au moyen du sacrement particulier qui, par l'onction du Saint-Esprit, les marque d'un caractère spécial, et les configure ainsi au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ Tête en personne " (PO 2).

1564 " Tout en n'ayant pas charge suprême du pontificat et tout en dépendant des évêques dans l'exercice de leur pouvoir, les prêtres leur sont cependant unis dans la dignité sacerdotale ; et par la vertu du sacrement de l'Ordre, à l'image du Christ prêtre suprême et éternel (cf. He 5, 1-10 ; 7, 24 ; 9, 11-28) ils sont consacrés pour prêcher l'Évangile, pour être les pasteurs des fidèles et pour célébrer le culte divin en vrais prêtres du Nouveau Testament " (LG 28).

1567 " Coopérateurs avisés de l'ordre épiscopal dont ils sont l'aide et l'instrument, appelés à servir le peuple de Dieu, les prêtres constituent, avec leur évêque, un seul *presbyterium* aux fonctions diverses. En chaque lieu où se trouve une communauté de fidèles, ils rendent d'une certaine façon présent l'évêque auquel ils sont associés d'un cœur confiant et généreux, assumant pour leur part ses charges et sa sollicitude, et les mettant en œuvre dans leur souci quotidien des fidèles " (LG 28). Les prêtres ne peuvent exercer leur ministère qu'en dépendance de l'évêque et en communion avec lui. La promesse d'obéissance qu'ils font à l'évêque au moment de l'ordination et le baiser de paix de l'évêque à la fin de la liturgie

de l'ordination signifient que l'évêque les considère comme ses collaborateurs, ses fils, ses frères et ses amis, et qu'en retour ils lui doivent amour et obéissance.

1569 " Au degré inférieur de la hiérarchie, se trouvent les diacres auxquels on a imposé les mains 'non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du service' " (LG 29 ; cf. CD 15). Pour l'ordination au diaconat, seul l'évêque impose les mains, signifiant ainsi que le diacre est spécialement rattaché à l'évêque dans les tâches de sa " diaconie " (cf. S. Hippolyte, trad. ap. 8).

1570 Les diacres participent d'une façon spéciale à la mission et à la grâce du Christ (cf. LG 41 ; AA 16). Le sacrement de l'Ordre les marque d'une empreinte (" caractère ") que nul ne peut faire disparaître et qui les configure au Christ qui s'est fait le " diacre ", c'est-à-dire le serviteur de tous (cf. Mc 10, 45 ; Lc 22, 27 ; S. Polycarpe, ep. 5, 2). Il appartient entre autres aux diacres d'assister l'évêque et les prêtres dans la célébration des divins mystères, surtout de l'Eucharistie, de la distribuer, d'assister au mariage et de le bénir, de proclamer l'Évangile et de prêcher, de présider aux funérailles et de se consacrer aux divers services de la charité (cf. LG 29 ; SC 35, § 4 ; AG 16).

1577 " Seul un homme (*vir*) baptisé reçoit valablement l'ordination sacrée ". Le Seigneur Jésus a choisi des hommes (*vir*) pour former le collège des douze apôtres (cf. Mc 3, 14-19 ; Lc 6, 12-16), et les apôtres ont fait de même lorsqu'ils ont choisi les collaborateurs (cf. 1 Tm 3, 1-13 ; 2 Tm 1, 6 ; Tt 1, 5-9) qui leur succèderaient dans leur tâche (S. Clément de Rome, Cor. 42, 4 ; 44, 3). Le collège des évêques, avec qui les prêtres sont unis dans le sacerdoce, rend présent et actualise jusqu'au retour du Christ le collège des douze. L'Église se reconnaît liée par ce choix du Seigneur lui-même. C'est pourquoi l'ordination des femmes n'est pas possible (cf. MD 26-27 ; CDF, décl. " Inter insigniores ").

1578 Nul n'a un droit à recevoir le sacrement de l'Ordre. En effet, nul ne s'arroge à soi-même cette charge. On y est appelé par Dieu (cf. He 5, 4). Celui qui croit reconnaître les signes de l'appel de Dieu au ministère

ordonné, doit soumettre humblement son désir à l'autorité de l'Église à laquelle revient la responsabilité et le droit d'appeler quelqu'un à recevoir les ordres. Comme toute grâce, ce sacrement ne peut être reçu que comme un don immérité.

1583 Un sujet valablement ordonné peut, certes, pour de graves motifs, être déchargé des obligations et des fonctions liées à l'ordination ou être interdit de les exercer (cf. CIC, can. 290-293 ; 1336, § 1, 3. 5 ; 1338, § 2), mais il ne peut plus redevenir laïc au sens strict (cf. Cc. Trente : DS 1774) car le caractère imprimé par l'ordination l'est pour toujours. La vocation et la mission reçues au jour de son ordination le marquent d'une façon permanente.

Saint Jean-Marie Vianney :

« Si nous n'avions pas le sacrement de l'Ordre, nous n'aurions pas Notre-Seigneur. Qui est-ce qui l'a mis là, dans le tabernacle ? Le prêtre. Qui est-ce qui a reçu notre âme à son entrée dans la vie ? Le prêtre. Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? Le prêtre. Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme pour la dernière fois dans le sang de Jésus-Christ ? Le prêtre, toujours le prêtre. Et si cette âme vient à mourir [à cause du péché], qui la ressuscitera, qui lui rendra le calme et la paix ? Encore le prêtre... Après Dieu, le prêtre c'est tout... Le prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel ».

« Si l'on comprenait bien le prêtre sur la terre, on mourrait non de frayeur, mais d'amour ... Sans le prêtre, la mort et la passion de Notre-Seigneur ne serviraient de rien... C'est le prêtre qui continue l'œuvre de Rédemption, sur la terre... A quoi servirait une maison remplie d'or, si vous n'aviez personne pour ouvrir la porte ? Le prêtre a la clef des trésors célestes : c'est lui qui ouvre la porte ; il est l'économiste du bon Dieu, l'administrateur de ses biens ».

« Oh ! qu'un prêtre fait bien de s'offrir à Dieu en sacrifice tous les matins ».

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Devenir parrain ou marraine de confirmation d'un ou d'une néophyte. Renseignements auprès de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La jarre de Sarepta" au niveau local et dans la communauté de Saint-Georges. Contacter le secrétariat.

- Assurer un accueil à l'église en semaine du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Contacter le secrétariat si vous êtes volontaire.

- Faire du ménage à l'église une fois par semaine ou de temps à autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@hotmail.fr

Nous vous remercions vivement !

Créons des groupes de "Rosaire vivant" pour prier en faveur des "Fraternités de disciples-missionnaires"

Téléchargez l'application "Rosario" sur votre smartphone et allez sur l'onglet "nouveau groupe", puis "groupe par paroisse", puis "archidiocèse de Lyon", puis "Paroisse d'Eglise Saint-Georges", puis "je confirme", puis "oui, je m'engage".

"Profession de foi" le dimanche 26 mai à 10h

Cette cérémonie est ouverte aux lycéens et aux étudiants, mais pas aux collégiens. Une retraite préparatoire sera organisée à la Maison Sainte-Blandine le mercredi 22 mai 2024 de 14h à 18h.

Pour s'inscrire : cf. Site de Saint-Georges, onglet "sacrements".

Lundi 1er avril : cours pratique de liturgie

pour apprendre à se servir de son Missel et pour apprendre à mieux participer à la Messe dominicale (ou en semaine) à l'église Saint-Georges. Cours de 20h30 à 22h au 12 bis rue Sala, par l'abbé Spriet.

Confessions de 20h30 à 22h le mardi 9 avril

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assure une permanence mensuelle de confessions un soir par mois à Saint-Georges

21 "Fraternités de disciples-missionnaires"

En ce mois d'avril chaque FDM va se réunir pour vivre une "lectio divina" et un repas partagé.

Au mois de mai ce sera une Messe ou une adoration eucharistique suivie d'un repas.

Le 6 juin au soir il y aura un enseignement à l'église suivi d'un repas en commun.

Rendons grâce et prions pour que les fruits soient abondants.

Récollections en vue des confirmations 2024

Cette année encore, pour les adultes, il y aura deux cérémonies de Confirmation : l'une le dimanche de la Pentecôte à la Primatiale et l'autre le samedi 25 mai à 10h à l'église Saint-Nizier avec Mgr Patrick Le Gal. Les enfants seront confirmés le samedi 25 mai également.

Les confirmands de la Primatiale sont invités à une retraite organisée par le diocèse le samedi 4 mai au collège - lycée St Thomas d'Aquin à Oullins (70 bis, rue du Perron 69600 Oullins-Pierre Bénite).

Les confirmands de Saint-Nizier sont invités à une retraite organisée par les abbés de Saint-Georges à la « Basilique de Fourvière » :

- les 10 et 11 mai pour les enfants et les jeunes (9h00 à 16h30 le vendredi et de 9h à midi le samedi),

- et, pour les adultes : une journée de retraite seulement le 11 mai à la Basilique de Fourvière (de 9h à 16h).

Par ailleurs, une rencontre aura lieu pour les personnes qui vont recevoir le sacrement de la confirmation le samedi 25 mai (uniquement pour ces personnes) avec Mgr Le Gal le jeudi 16 mai à 17h pour les enfants de 10 à 15 ans, et à 18h pour les jeunes et adultes de 16 ans et plus. Le lieu de cette rencontre sera la « salle Gerlier » à la « Maison Saint-Jean-Baptiste », 6 avenue Adolphe Max, Lyon 5.

Les personnes qui seront confirmées à Saint-Nizier recevront une cape blanche prêtée par l'église Saint-Georges (pour rappeler leur baptême).

Méthode Billings

Formation

Docteur et Madame Valancogne animeront une formation à la Méthode de l'Ovulation Billings®

Samedi 13 avril de 9h à 15h 127 rue de Créqui

Contact : Aude Valancogne :

aude_bp@yahoo.fr / 06 07 74 40 98 aude_bp@yahoo.fr

Camps d'été pour jeunes garçons organisés par les "Missionnaires de la miséricorde divine"

Camp Saint Michel : Un camp sous tente de 80 garçons de **8 à 12 ans** : ce camp a pour but de faire passer aux enfants de très belles vacances, dans un esprit chrétien. Proche du système scout, il en a aussi les structures et le mode de fonctionnement tout en gardant son propre esprit et sa propre dynamique. Quand ? du samedi 6 juillet au dimanche 21 juillet 2024. Où ? sur la commune du Blanc (36 300).

Camp Jean Paul II : Camp pour une trentaine de jeunes garçons de **13 à 17 ans** sous tente. Ce camp est une aventure s'inspirant à la fois du scoutisme et du patronage. Le but est de devenir de vrais hommes et de bons chrétiens. Quand ? du samedi 6 juillet au dimanche 21 juillet 2024. Où ? sur la commune du Blanc (36 300).

Informations, inscriptions : rendez-vous sur misericordedivine.fr, rubrique «activités».

Pèlerinage de Chartres à la Pentecôte

- **Chapitre enfants**, 40 kms, contact : fredespieux@yahoo.fr

- **Chapitre adultes**, 100 kms, chapitre "Saint-Georges", contact : alberti.cyprien@oulook.com

- **Chapitre familles**, 50 kms, chapitre "saint Jose-Luis Sanchez del Rio", contact : bertrandjarre@yahoo.fr

Départ en car vers Paris, contact b.secardin@gmail.com

Pèlerinage local le lundi de Pentecôte dans la vallée d'Azergues, contact : cb.drecourt@gmail.com

Pèlerinage "paroissial" le samedi 28 septembre à Paray-le-Monial

Au sanctuaire du Sacré-Cœur de Paray-le Monial, un jubilé est célébré du 27 décembre 2023 au 27 juin 2025, pour fêter les 350 ans des apparitions de Jésus à sainte Marguerite-Marie.

Passer la Porte jubilaire, c'est entrer dans le Cœur de Jésus pour être renouvelé en profondeur dans notre vie de baptisé et lui rendre amour pour amour. À l'occasion de ce jubilé, Dieu manifeste sa miséricorde, notamment en accordant gratuitement une indulgence plénière aux pèlerins qui se seront préparés. Un bus (au moins) sera affrété pour nous permettre de réaliser ce pèlerinage : **réservez la date dès maintenant**. Merci !

Pèlerinage à ND de Guadalupe (Mexique) du 27 janvier au 6 février 2025

Le sanctuaire marial de Notre-Dame de Guadalupe : la Sainte Vierge est apparue en 1531 à Juan Diego en laissant son image imprimée sur son pancho. Onze jours pour découvrir le Mexique, les cultures anciennes Maya et Aztèques, l'histoire de l'évangélisation avec Notre Dame de Guadalupe et des Cristeros. Accompagné par l'abbé Laurent Guimon. Programme sur demande au secrétariat.

Inscriptions : se rendre sur le site www.odeia.fr, cliquer sur le bouton ESPACE DEDIE, insérer en majuscules le mot de passe : GEORGES. Règlement par CB sur site sécurisé de l'acompte de 40%.

Pèlerinage à Cotignac

- **Pour les femmes** : les 7, 8 et 9 juin 2024 - contact : zelie.cotignac@gmail.com

- **Pour les hommes** : les 5, 6 et 7 juillet 2024 - contact : cotignac.stgeorges@gmail.com

Volontaires "sécurité" pour la Fête-Dieu : 2 juin après-midi

Si vous voulez vous porter volontaires pour assurer la sécurité aux abords de la procession diocésaine de la Fête-Dieu entre l'église Saint-Nizier et la Primatiale, merci d'envoyer un mail à : houds.500@gmail.com

Volontaires pour les camps des "missionnaires de la miséricorde divine"

Pour les garçons de plus de 17 ans jusqu'à 23 ans.

Prendre contact avec frère Sébastien : freresebastieng@gmail.com

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionner "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

GROUPE « PRIÈRE DES MAMANS »

Le groupe s'adresse aux mères de famille (aux grands-mères également) qui veulent prier pour leurs enfants (et petits enfants) afin de demander leur sanctification dans un monde difficile (internet, réseaux sociaux, athéisme, pornographie, etc...), et/ou demander leur guérison (enfants malades). Le groupe se réunit une (ou deux) fois par mois à la Maison Sainte Blandine (1er étage). Ce temps de prière est suivi d'un moment convivial autour d'une tasse de thé.

Prochaine réunion le **jeudi 11 avril** à 15h à la MSB puis les 11/04, 02/05, 06/06. (pas de réunion en juillet et août)

Renseignements et inscription auprès du secrétariat : secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr

Confirmations 2024

Les inscriptions sont closes.

Merci de contacter l'abbé Spriet pour vous inscrire pour les confirmations 2025.

Retraite de Saint-Ignace en juillet 2024

Les abbés Spriet et Dubrulle prêcheront les "Exercices spirituels" du mardi 9 à 10h au samedi 13 juillet 2024 à 15h30 à Rochefort-du-Gard (30), sanctuaire Notre-Dame de Grâce (cf. site de Saint-Georges, rubrique "retraites")

Inscriptions : abbespriet@gmail.com

TÉMOIGNAGE

Au fil des années, ce qui devait être une intégration totale par un cheminement hiérarchique très bien construit, basé sur un concept de reconnaissance des autorités maçonniques, concept basé sur l'appartenance à une forte et puissante communauté dite fraternelle, avec une presque impossibilité de faire marche arrière; cette intégration totale devenait une mascarade de fraternité, de liberté, d'égalité à une sauce intellectuelle ésotérique.

C'est par la musique, la pratique de mon métier, entre autres, que je me retrouvai sur le chemin de la conversion. C'est Dieu qui parlait à travers Liszt, compositeur homme de foi, sa musique n'était pas que le résultat du génie intellectuel ; Liszt lui-même le disait, et ne s'en cachait plus, à l'heure où il avait montré à toute

l'Europe, la non-finalité de la virtuosité de ses compositions. J'étais bouleversée de découvrir cela, malgré mes dizaines d'années de pratique qui ne m'avaient que si peu révélé l'évidence de la présence de Dieu dans chaque note. Mais, c'était un haut et solide mur qui se dressait devant moi, le mur FM semblait si peu "fissurable". Mais...rien n'est impossible à Dieu.

De longs entretiens avec l'abbé Spriet, la foi de mon fils me proposant d'aller à la messe à Saint Georges, l'écoute attentive d'une fidèle de saint Georges, une jeune amie lumineuse de sa propre foi...C'est à travers tous ces gens que l'Esprit Saint a agi pour me ramener dans la maison de notre Seigneur, dans ma maison. Et aussi saint Augustin, les textes des Docteurs de l'Eglise, et la messe, où je me sentais pleinement à ma place. Comment s'extirper de cette société secrète? Et pourtant, la bible trônait dans certains lieux de réunions. Et pourtant, le prologue de l'évangile de Saint Jean faisait gloser, et pourtant Jésus était visible mais pas comme le fils de Dieu: une mēlasse infāme. Le premier acte fort de ma volonté de quitter la FM, fut de porter ma médaille de baptême durant les réunions secrètes. Comme un soldat, je me sentais en situation de combat. Un jour, lors d'un repas à la suite d'une réunion, un frère vit ma médaille de baptême, et me lança avec une assurance désarmante: "une franc-maçon qui devient catho, on aura tout vu". Oui, il allait voir ce qu'il allait voir! La force de l'Esprit Saint était déjà à l'action.

Ma première messe à saint Georges, car j'y étais entraînée, fut une sacrée claque: fébrile, humble, mon âme pleine de larmes, j'avais la sensation de découvrir la beauté, la vérité. Et ce fut aussi la colère qui m'envahit, éprouvant le sentiment d'avoir été trompée durant toutes ces années, où m'était asséné que l'église catholique n'était qu'une supercherie avide de pouvoirs, écrasant l'humain prisonnier de Dieu.

Malgré mon baptême et ma première communion, je ne m'étais jamais confessée; la confession, l'humilité face à Dieu, l'inverse absolu de la FM. Ce fut long, éprouvant, pour arriver jusqu'à la confession. Que de larmes, de regrets, que de demandes de pardon...;me voilà devant toi, Seigneur, et je te demande de m'accepter. Aujourd'hui, je suis les cours pour les Néophytes, je souhaite faire ma confirmation, mais avant cela, je dois mettre au clair ma situation matrimoniale. J'ai 52 ans, je me sens comme neuve.

Je suis convertie, et je te rends grâce, Seigneur, quotidiennement. Je suis convertie, et par ce témoignage, je commence à me dévoiler à tous. La honte s'estompe, la foi brille, et je suis catholique.

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

28 avril : quête pour les vocations sacerdotales (universelle) - totale

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDELES
Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES
(Cf. Site internet pur les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h30 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires). Inscriptions sur place.

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien, le séminariste Grégoire, et l'abbé Grenier, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se former. Contact : Abbé Spriet.
2. **Misericordia :** Contact : Arnaud Freismuth 06 85 56 73 26 - arnaudfreismuth@gmail.com
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : lundi 8 avril de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : le Credo (1ère partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2023-2024 : Histoire et Géographie du Nouveau Testament

- Les 3 années de vie publique du Christ
- Les Actes des Apôtres
- Les voyages de Saint Paul
- Les lieux d'évangélisation des Apôtres
- La fondation et les séparations des Eglises Orientales

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la

Maison Sainte Blandine :

7° cours : **Jeudi 11 avril / Vendredi 12 avril**

8° cours : **Jeudi 16 mai / Vendredi 17 mai**

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **lundi 1er avril** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 2 avril** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Groupe saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

"Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis cdepazzis@neuf.fr ; renseignements : <https://www.gardedhonneurduusacrecoeur.org/>

Carnet de famille

Baptêmes | Le 9 mars de Aloïs HOUNGBEDJI fils de Arnaud et Marie-Hélène née VERNAZ
Le 9 mars de Savio LESAGE fils de Felipe et Julie née FICHOT
Le 9 mars de Bertille Gandelin fille de CLÉMENT et Axelle née ROBERT
le 23 mars à Saint-Romain-en-Gal de Constance JUTHIER fille de Marie et Jean-Rémi JUTHIER
Le 30 mars de 14 adultes à l'église Saint-Georges

Premières communions | Le 24 mars d'Esther FOLIOT fille de Rémi et Anaïs FOLIOT

Rappel à Dieu | Le 15 mars de Madame Hervé DE PENFENTENYO DE KERVERÉGUIN née Marie-Christine JOUANNEAU

Obsèques | Le 18 mars de Pierre CHASSINE rappelée à Dieu le 13 mars 2024

Avril 2024

Date	Fête	Activités	
Lundi 1er avril	Lundi de Pâques	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Cours pratique de la Liturgie à 20h30 à la MSB (LS)	  
Mardi 2	Mardi de Pâques	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Spi & Spi - Rencontre Jeunes Couples	  
Mercredi 3	Mercredi de Pâques	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et néophytes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 4	Jeudi de Pâques	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 5 <i>1er du mois</i>	Vendredi de Pâques	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Adoration de 19h30 à 23h - Soirée Oeuvres de Miséricorde Confessions de 18h30 à 22h (LG)	  
Samedi 6 <i>1er du mois</i>	Samedi in Albis	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais Pèlerinage des Jeunes au Puy-en-Velay	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 7 avril	Dimanche de la Miséricorde	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Heure de la Miséricorde à 15h - Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 8	Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC) Groupe Ste Jeanne Beretta Molla à 19h30	  
Mardi 9	De la Férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Confessions de 20h30 à 22h (Abbé Spriet)	  
Mercredi 10	De la Férie	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et néophytes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 11	Saint Léon le Grand, pape, confesseur et docteur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Groupe "Prières des mamans" à 15h à la MSB Cours sur la Bible n°7 à 20h30	  
Vendredi 12	De la Férie	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Cours sur la Bible n°7 à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 13	Saint Herménégilde, Martyr	Messes à 9h (LS) en rite lyonnais - Pas de messe à 11h	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 14 avril	2ème dimanche après Pâques	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 15	De la Férie	<i>Pas de messe aujourd'hui à Saint-Georges</i>	  
Mardi 16	De la Férie	Messe à 18h30 (MG)	  
Mercredi 17	De la Férie	Messe à 18h30 (MG) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 18	De la Férie	Messe à 18h30 (MG)	  
Vendredi 19	De la Férie	Messe à 18h30 (MG) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 20	De la Sainte Vierge le samedi	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 21 avril	3ème dimanche après Pâques	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 22	St Soter et St Caïus, papes et martyrs	Messe à 18h30 (LS)	  
Mardi 23	De la Férie	Messe à 18h30 (LS)	  
Mercredi 24	St Fidèle de Sigmaringen, martyr	Messe à 18h30 (LS)	  
Jeudi 25	St Marc, évangéliste	Messe à 18h30 (LS)	  
Vendredi 26	St Clet et St Marcellin, papes et martyrs	Messe à 18h30 (LS) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 27	St Pierre Canisius, confesseur et docteur	Messe à 9h (LS)	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 28 avril	4ème dimanche après Pâques	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 29	St Pierre de Vérone, martyr	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Rosaire vivant des jeunes à 19h15	  
Mardi 30	Ste Catherine de Sienne, vierge	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Conseil économique	  
Mercredi 1er mai	Saint Joseph Artisan	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Jeudi 2	St Athanase, évêque, confesseur et docteur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 3 <i>1er du mois</i>	De la férie	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Adoration de 19h30 à 23h - Soirée Oeuvres de Miséricorde Confessions de 18h30 à 22h (LG)	  
Samedi 4 <i>1er du mois</i>	Sainte Monique, veuve	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 5 mai	5ème dimanche après Pâques	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment. Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.